

Ouvrez-vous à de nouveaux horizons...

DEJEPS ASEFC

Mention développement de
projets,

territoires et réseaux

LE 1ER DEJEPS ASEFC 100% EN LIGNE

Coordinateur de projet et/ou de service, vous pilotez et mettez en œuvre des projets à échelles variées. Vous organisez les projets d'un point de vue logistique, technique mais aussi dans la coordination du travail d'équipe. Vous êtes un professionnel qui connaît bien son territoire et les acteurs présents, afin d'ancrer vos projets localement dans un but pédagogique et de développement social et culturel.

Quelles perspectives ?

Véritable acteur de terrain tout en ayant une vision globale, vous pouvez évoluer en cadre associatif ou de la fonction publique en tant qu'animateur-coordonateur, responsable de service, référent de secteur...

Pré-requis

Les conditions d'accès définies par le Ministère des Sports et de la Cohésion Sociale précisent que les candidats à la formation doivent répondre à une des conditions suivantes :

- soit être titulaire d'un diplôme de niveau IV du champ de l'animation, enregistré au répertoire national des certifications professionnelles ;
- soit être titulaire d'un diplôme de niveau III enregistré au répertoire national des certifications professionnelles ;
- soit attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV et se prévaloir d'une expérience d'animation de six mois ;
- soit justifier de vingt-quatre mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à mille six cents heures minimum.

Et être âgé de +18 ans et avoir le PSC1.

Public concerné par la formation

Professionnel du secteur de l'animation socio-professionnelle ou bénévole actif, vous avez déjà de l'expérience dans le secteur et avez déjà eu des missions de coordination.

de formation
528h

webinaire
12 en ligne
100%

d'accompagnement
10j. en présentiel

Objectifs pédagogiques

- Concevoir des projets de développement local
- Coordonner la mise en œuvre de projets et des équipes de travail
- Évaluer ses actions
- Encadrer des groupes et proposer des interventions pédagogiques pertinentes
- Promouvoir ses actions
- Être un acteur engagé de l'éducation populaire

Votre diplôme de niveau 5

Le DEJEPS est un diplôme d'état professionnel délivré par la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports.

Votre diplôme vous sera délivré après passage de l'épreuve de certification; soit la présentation d'un dossier professionnel défendu lors d'un oral devant jury habilité par la DRJSCS ainsi qu'une mise en situation explicité et analysé devant jury.

Code CPF 242193
Code RNCP 4863

L'équipe pédagogique:

 Elodie Rompen
Directrice administrative et financière
Responsable de formation

Anaïs Giraudier
Directrice pédagogique
Responsable de formation et de l'alternance



DEJEPS ASEC DPTR

Admission:

L'entrée en formation ne se fait qu'après réussite aux sélections (tests en ligne et entretien de motivation) et sous réserve de validation des dossiers d'inscription par la DRJSCS. Une bonne connaissance du secteur professionnel et une expérience ou un projet sont des atouts déterminants !

L'alternance en situation de responsabilité est évalué à 1068h sur 1 an; en stage pratique ou sur lieu de travail.

Un équipement informatique performant et une bonne connexion internet est indispensable pour suivre notre formation. Consacrer 45h en moyenne par mois à votre formation est nécessaire.

Pour les candidats en situation de handicap, nous sommes disponibles pour travailler les aménagements possibles de formation et/ou de certification. Ces aménagements doivent être validés par la DRJSCS avant l'entrée en formation.

Dates des regroupement sur 2021/2022: à venir.

Coûts et financement

Financement personnel:
4488 euros

Financement employeur:
6072 euros

CPF, plan de développement des compétences, CPF de transition, financement personnel, Pole emploi, Contrat d'apprentissage

Nos engagements



vous répondre sous 48h, sur la plateforme, mail ou sms. "En ligne" signifie accompagné individuellement chez nous.



vous proposer une formation professionnalisante qui vous permette l'acquisition de nouvelles méthodes de travail et le développement de vos compétences.



accompagnement individualisé à la rédaction de vos dossiers dans le cadre de la certification et préparation orale.

Blue Up Formation

18 rue de la liberté 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE
06.46.22.07.72/09.51.50.22.57_blueupformation@gmail.com

21 JUIN 2021 AU 17 JUIN 2022

Réfèrent pédagogique: Anais Giraudier

	JUIN À SEPTEMBRE 2021	10 JOURS DE PRÉSENTIEL: (TRAVAUX SUR VOS PROJETS DE FORMATION ET DE STRUCTURES, PRÉPARATION AU PASSAGE DU DIPLÔME, ÉCHANGES ET ANALYSE SUR VOS PRATIQUES..)
Parcours 1: Gestion de projet 123H	<ul style="list-style-type: none"> Coordination de la démarche de diagnostic et de projet, sécurité et législation du champ professionnel, laïcité, Word, Excel. Travaux pratiques de diagnostic projet. <i>Exercices projets et études de cas corrigés.</i> 	28 ET 29 JUIN 2021
Parcours 2: Coordination d'équipes 127H	<ul style="list-style-type: none"> Conduite d'équipes, mobilisation du réseau, développement du bénévolat, management d'équipes, formation et actions de formation, posture professionnelle, outils de présentation. <i>Exercices projets et études de cas corrigés.</i> 	27 ET 28 SEPTEMBRE 2021
Parcours 3: Coordination de projet 123H	<ul style="list-style-type: none"> Gestion financière, évaluation de projet, suivi de projet, communication, organisation d'évènements, responsabilité. <i>Exercices projets et études de cas corrigés.</i> 	13 ET 14 DECEMBRE 2021
Parcours 4: Mention du DEJEPS DPTR 85H	<ul style="list-style-type: none"> Développement local et partenarial, sécurité et réglementation et Préparation au passage du diplôme et relecture des écrits: 20H 	14 ET 15 MARS 2022 9 ET 10 MAI 2022

1068h de stage pratique (stage ou emploi)

1er Passage du diplôme: 17 mai 2022*, soit les UC 1.2.3.4 du diplôme. 2ème passage, 17 juin 2022

CONDITIONS D'INSCRIPTION

ADMISSION :

L'admission ne sera faite qu'à la suite des tests de sélection (prévus dès réception du dossier d'inscription):

- Test en ligne
- Entretien de motivation à distance

Et sous réserve de validation du dossier DRJSCS.

Pré-requis

Les conditions d'accès définies par le Ministère des Sports et de la Cohésion Sociale précisent que les candidats à la formation doivent répondre à une des conditions suivantes :

- soit être titulaire d'un diplôme de niveau IV du champ de l'animation, enregistré au répertoire national des certifications professionnelles ;
- soit être titulaire d'un diplôme de niveau III enregistré au répertoire national des certifications professionnelles
- soit attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV et se prévaloir d'une expérience d'animation de six mois ;
- soit justifier de vingt-quatre mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à mille six cents heures minimum.

Et être âgé de + de 18 ans et avoir le PSC1.

MODALITES D'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription doit comprendre :

- Un CV à jour.
- Le formulaire de demande d'inscription complété
- Le justificatif de Pré-requis DRJSCS
- Une photocopie de votre pièce d'identité
- Une photocopie de PSC1
- Une photocopie de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à la « Journée Défense et Citoyenneté » (JDC) anciennement appelée «Journée d' Appel de Préparation à la Défense » (JAPD), pour les Français de 18 à 25 ans.
- NUMERO DE SECURITE SOCIALE

Le dossier d'inscription est à adresser à Elodie Rompen, par courriel : blueupformation@gmail.com

TARIFS ET MODALITES

Tarif financement employeur et CIF : **6072 euros**

Tarif financement demandeur d'emploi ou financement personnel : **4488 euros**

Modalités de paiement financement employeur : selon conditions de la convention de formation professionnelle.

Modalités de paiement financement personnel

Après un délai de rétractation mentionné à l'article 5 du contrat de formation professionnelle, le stagiaire effectue un premier versement d'un montant de 1346 euros (équivalent à 30 % du prix dû par le stagiaire) et au plus tard le 22 juin 2020. Le paiement du solde, à la charge du stagiaire, est échelonné selon le calendrier ci-dessous :

1571 euros. le 22 juin 2020 puis 1571 euros le 22 novembre 2020.

ou 3142 euros le 22 juin 2020

ou Prélèvement mensuel de 286 euros sur 11 mois de juillet 2020 à juin 2021.

A REMPLIR EN LETTRES CAPITALES

DIPLÔME D'ETAT DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT(DEJEPS)

PHOTO
à agraffer

Mention (rayer la mention inutile) : AS DPTR

DOSSIER DE CANDIDATURE

NOM de l'organisme	numéro d'habilitation :
date de début de la session de formation	date de fin de la session de formation

A REMPLIR EN LETTRES CAPITALES

NOM de famille.....**NOM d'usage**.....

Prénoms..... **Sexe** M F

Date de naissance.....**Lieu de naissance**.....

Adresse.....

Code postal.....**Ville**.....

Tél. fixe **Tél. portable**.....

Adresse mèl.....

Statut actuel par rapport à l'emploi:..... **salarié(e)** **étudiant(e)** **sans emploi**

EXIGENCES PREALABLES (Fournir obligatoirement les pièces justificatives)

Les exigences préalables requises pour accéder à la formation, prévues à l'article D.212-60 du code du sport, sont les suivantes :

- soit être titulaire d'un diplôme de niveau IV du champ de l'animation, enregistré au répertoire national des certifications professionnelles ;
- soit être titulaire d'un diplôme de niveau III enregistré au répertoire national des certifications professionnelles ;
- soit attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV et se prévaloir d'une expérience d'animation de six mois ;
- soit justifier de vingt-quatre mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à mille six cents heures minimum. (fournir une ou des attestations ou les copies des fiches de paye et remplir le tableau récapitulatif page 2 en joignant les attestations d'expériences bénévoles ou salariées)

Si vous êtes dans le CAS 4 : veuillez remplir le tableau suivant et joindre les justificatifs nécessaires)
RECAPITULATIF DE VOTRE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE DANS L'ANIMATION

employeur ou organisme	fonctions exercées <i>(préciser si bénévole ou salarié)</i>	lieu d'exercice	publics	dates

1) CONDITIONS D'INSCRIPTION

(Pièces à fournir pour la validation de l'inscription)

Arrêté du 20 novembre 2006 (titre 1^{er}, article 3)
relatif à l'organisation de la spécialité « animation socio-éducative ou culturelle »

Liste des pièces à transmettre obligatoirement	Vérification par l'organisme de formation	Date et visa de l'administration :
<ul style="list-style-type: none"> • Photo d'identité avec les NOM et PRENOM au verso (à agraffer au dossier) • Copie <u>très lisible</u> de la carte d'identité ou du passeport 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
<ul style="list-style-type: none"> • Copie de l'attestation de recensement pour les français(es) de moins de 25 ans - Copie du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense (nouvelle appellation : Journée Défense Citoyenneté) pour les français(es) de moins de 25 ans <p style="color: red; margin-top: 5px;">nota bene : le document ci-dessus dispense de produire l'attestation de recensement</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
<ul style="list-style-type: none"> - Attestation de « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) 	<input type="checkbox"/>	

Cadre réservé à l'administration

INSCRIPTION	VALIDEE NON VALIDEE
--------------------	---